



CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA GT

NOTE SPORTIVE N°3

Le 01 /04/2021

DE LA PART DU COMITE SPORTIF

En accord avec le règlement sportif 2021 nous certifions que le pilote : **Florian Briché**

N'est pas encore catégorisé selon la liste officielle 2021 de la FIA, il sera catégorisé Bronze * pour le meeting de NOGARO du Championnat de France GT.

Il participera au meeting dans la catégorie AM, équipe JSB Compétition, N°9.

Il aura comme équipier **Mathieu Casalonga**.

Cette dérogation n'est valable que pour cette épreuve du Championnat de France FFSA GT et ne sera pas reconduite automatiquement pour une autre épreuve ou série.

Cette dérogation sera annulée si le pilote change d'équipe ou de voiture pour l'épreuve en question.

La performance de tout pilote bénéficiant d'une dérogation sera évaluée en performance par le comité sportif et cette dérogation pourrait être annulée sans préavis en cas de résultats qui ne seraient pas en ligne avec ceux des pilotes Bronze. Nous rappelons à l'équipe que selon l'article 12.1 du règlement sportif, des équipages qui bénéficient d'une dérogation pourront être sujets à des poids handicaps ou pénalités de temps par décision du comité Sportif.

Laurent Gaudin
Manager Général

Guy Clairay
Responsable Sportif

Joel Do Vale
Directeur d'Epreuve /FFSA

Josep Besoli
Président du Collège